



Saint Côme et Maruéjols

LE MOURESSIPE

Juin 2021
Bulletin Municipal N°62

Le jardin des enfants...

ISA. Z

Edito du Maire

Mes Chers Concitoyens,
Mes Chers Concitoyennes,

L'été se profile, peu à peu le pays se déconfiner, et espérons que cette situation continue à s'améliorer. La commission festivités, cultures et communication se prépare avec les associations à faire revivre notre petit village par des événements adaptés à la crise sanitaire.

Nous souhaitons tous que cette période particulière soit au plus nous et que nous nous retrouvons sur la place du village à l'occasion de nos traditionnelles manifestations.

Le 8 avril dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget prévisionnel 2021. Merci à mes collègues pour leur confiance !!!

Les travaux prévus cette année vont pouvoir débuter, (réfection chemin du Puits d'Avril, stade de l'école, quatrième et dernière phase de l'école numérique, escalier du parking de Maruéjols, aménagement du nouveau parking route Porte Vaunage à Maruéjols).

La commune n'aura pas recours à l'emprunt grâce aux subventions (contrat territorial département, fonds de concours Nîmes Métropole, Syndicat Mixte d'Electrification du Gard), et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement,

Ainsi, sans augmentation de la dette, nous pourrons dès la fin de l'année, engager la réflexion sur les rénovations des centres anciens et la rénovation des bâtiments publics.

Nous allons ensemble, avec le conseil citoyen et le Conseil Municipal des enfants, ré-envisager l'avenir de notre petite commune.

Votre Maire
Michel VERDIER

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



La commune a fait savoir avant les élections municipales de mars 2020 qu'elle avait le projet de mettre en place un CMJ (Conseil Municipal des Enfants) afin de permettre aux enfants de participer à la vie de leur village.

Le CMJ serait composé d'une dizaine d'enfants de Saint Côme et Maruéjols des niveaux CM1-CM2-6ème- 5ème.

Une réunion d'information se tiendra à la prochaine rentrée scolaire et les modalités de mise en œuvre de ce projet seront précisées.

Anne-Marie Bintz
1ère adjointe

Mémorial Beaumont-Hamel

En déplacement dans la Somme le 31 mai dernier, Monsieur le Maire a fait une halte au mémorial de Beaumont-Hamel où ont combattu deux poilus Saint Cômtois.

Un moment de recueillement et une pensée particulière pour ces soldats tombés sur le champ de bataille.



Visite du Président de Nîmes Métropole



Le mercredi 24 février 2021, le Maire Michel VERDIER entouré de Conseillers Municipaux, a accueilli le Président de Nîmes Métropole Franck PROUST, Jean-François LHEUREUX, Directeur Général des Services et Philippe CHIRAC, Directeur de Service ainsi que Madame Sabine TORRES, Directrice de la Communication.

Dans ses propos d'accueil Monsieur le Maire s'est dit très heureux de cette visite. Il a présenté la commune, la dominance de la viticulture au niveau économique, mais également le projet d'extension de la ferme photovoltaïque, couplé à l'expérimentation de transformation de l'énergie électrique en biogaz en captant le CO2 et l'eau contenue dans l'air, sans fermentation de déchet.

Franck PROUST s'est dit également ravi de venir à la rencontre des élus Saint Cômtois, comme il le fait pour l'ensemble des communes de Nîmes Métropole, mais également de travailler avec Michel VERDIER, titulaire d'une délégation importante, celle de l'agritourisme, ce dernier connaissant très bien l'identité du territoire, facteur important du développement économique de l'agglomération.

La problématique des transports en commun a été ensuite abordée, trop de cars, puis pas assez, un système de taxis plus ou moins efficace. Pour Franck PROUST, dans une agglomération de 39 communes, le transport est la colonne vertébrale.

D'importants travaux de protection des personnes et des biens se poursuivent, mais Nîmes Métropole est confrontée à des difficultés budgétaires qui nécessitent une réduction des coûts.

La crise liée au Covid n'arrange pas les choses avec des dépenses en plus et des recettes en moins. La Taxe d'Ordures Ménagères va progresser liée aux frais de traitement. Une nouvelle taxe va être instituée (GEMAPI) afin de financer les travaux liés au risque inondation ce qui représentera de 25 à 30 euros par foyer fiscal en moyenne.

Franck PROUST a précisé que Nîmes Métropole va se recentrer sur ses compétences et arrêter des projets n'en relevant pas, tout en conservant les fonds de concours très importants pour toutes les communes mais axés sur des projets de secteur. Nîmes Métropole est riche des identités autonomes de chaque entité qui la compose.

Le débat s'est poursuivi en évoquant différents projets notamment le cheminement doux avec Clarensac, et la mise aux normes de la Mairie.

Cette réunion a permis à tous de prendre conscience des contraintes et des attentes de chacun, et de la volonté d'œuvrer ensemble au développement harmonieux de ce grand territoire.

Gérard Ratier
Conseiller municipal

Visite du Sénateur du Gard

Laurent Burgoa, Sénateur du Gard a rencontré Monsieur le Maire et son conseil municipal le 19 mars dernier à Saint Côme et Maruéjols.

La gestion de la crise sanitaire a été évoquée mais aussi des dossiers en cours tels que les transports, sur la commune et le terrain Condamine.



Cérémonie du 19 mars 2021

Cérémonie du 8 mai 2021



Il y a 59 ans, le 19 mars 1962, la guerre en Algérie prenait fin, guerre qui a duré huit années.

En mémoire aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une journée nationale du souvenir et de recueillement a été instituée. Monsieur le Maire, élus et anciens combattants se sont rendus au monument aux morts de Saint Côme et Maruéjols pour un hommage et une gerbe a été déposée.

Monsieur le Sénateur du Gard, Laurent BURGOA, s'est également déplacé. Pour cause de crise sanitaire, la cérémonie s'est déroulée à huis clos.



C'était le 8 mai 1945 : Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Une date importante commémorée le samedi 8 mai à Saint Côme et Maruéjols. Un devoir de mémoire honoré par Monsieur le Maire et les élus du Conseil Municipal mais aussi les représentants des combattants. Les petits Saint Cômôis et Saint Cômôises ont encore été absents cette année compte tenu de la conjoncture.

Les élus ont déposé une gerbe au monument aux morts et Monsieur le Maire a prononcé un discours pour commémorer le 8 mai 1945.



Marché Terroir du 22 mai 2021

Samedi 22 mai sur la Placette s'est déroulé un marché du terroir auquel ont participé également des associations.

De nombreux stands tenus par les producteurs locaux ou des proches alentours ont proposé une gamme très variée de produits de qualité mais également quelques dégustations :

Au programme, déjeuner gascon, oreillettes, viandes, jus de raisins et vins, safran, pizza, crêpes et gâteaux, miels et pains d'épices, fleurs, savons et la terrasse du bar l'Alambic était ouverte.

Le marché du terroir a été l'occasion de découvrir des producteurs locaux dont Stéphane, Saint Cômois discret, et son stand particulièrement bien achalandé en produits divers ayant tous un point commun, le safran.

Depuis 2015, Stéphane est producteur en bio de safran qu'il cultive sur des terres qui entourent la source Perrier.

Le bulbe Sativus se plante en juillet et août pour une récolte qui se déroule en octobre/novembre. La première année, une seule fleur, puis la floraison va se multiplier les années suivantes pour atteindre un bouquet de huit fleurs. Au bout de quatre ans il faut arracher les bulbes qui se sont multipliés, pour les éclaircir et replanter.

C'est un très long travail de patience, les fleurs cueillies seront mise au séchage puis il faudra en retirer chaque précieux filament.

Ceux-ci sont vendus tel quel, mais ils parfument également de multiples préparations : huile d'olive, vinaigre de cidre, moutarde, risotto, miel, gâteaux sans gluten etc...

Pour en savoir plus ne pas hésiter à contacter Stéphane au 06.49.33.91.59 ou lesafran30@outlook.fr et sur Facebook Le Safran Do Sul, qui vous fera partager sa passion.

L'Association des Parents d'Elèves s'est mobilisée pour participer au marché.

A ce niveau, pas de souci les gâteaux pouvaient être estampillés, Saint Cômois y compris la foison de crêpes cuites sur place avec patience et bonne humeur.

Comme les autres associations du village, l'APE a particulièrement souffert de ne pouvoir organiser les multiples manifestations qui jalonnent l'année scolaire, les fonds récoltés sont destinés aux enfants des écoles.

Les paroissiens catholiques ont organisé une vente de fleurs ainsi qu'une tombola en lieu et place de la traditionnelle kermesse annuelle, qui n'a pu se dérouler depuis deux ans en raison de la crise sanitaire.

Sous un soleil bienvenu qui illuminait les belles fleurs, le succès de la vente a nécessité un réassort en cours de matinée.

C'est une opération gourmande mais bien efficace qu'a lancée la communauté protestante du village, afin de récolter des fonds pour restaurer le Temple et en faire à la fois un lieu de culte mais également culturel.



Plus de mille oreillettes ont été confectionnées, action œcuménique car des catholiques sont venus aider, mais un long travail de patience qui demande une certaine expertise à tous les postes, du débit de la pâte en petits cubes à son étalement en fines couches, la cuisson et le sucrage.

La quasi-totalité des douzaines avait été réservée, il en restait quelques-unes qui ont été vite achetées, pas de chance pour les retardataires. Sur le stand Danièle et Nadine n'ont pas chômé, et l'empilement d'oreillettes a vite disparu victime de son succès.

C'est une tradition ancienne qui perdure dans le village, les Saint Cômois attendent avec impatience la restauration du Temple.

Cette manifestation avait pour objectif de soutenir les producteurs locaux et elle a été également l'occasion de se retrouver après une trop longue parenthèse sociale.

Gérard Ratier
Conseiller municipal

Collecte solidaire : Le bilan

En mars et avril 2021, a eu lieu une collecte sur le thème de l'hygiène et des produits d'entretien. Les bacs de réception des dons étaient bien remplis d'articles de toutes sortes et nous remercions les administrés d'avoir été sensibles à notre appel. Monsieur Gérard Bos, gérant des Savons Cachalot,



nous a lui aussi soutenu dans cette action, en offrant une soixantaine de savons.

Merci à lui et à l'ensemble des généreux donateurs. Par ces temps compliqués, la solidarité est une valeur sociale de plus en plus importante. Nous continuerons à agir pour le bien des personnes en situation de précarité.

**Pour la commission solidarité
Valérie Malaval**

Commission solidarité : Point de nos actions

Depuis sa mise en place, la commission solidarité a organisé deux collectes dont les dons sont destinés au CCAS de Clarensac / Saint Côme et Maruéjols.

Elles ont connu un réel succès et nous remercions la population qui a répondu à nos appels.



A eu lieu également une formation aux premiers secours pour les élèves de CM2 le jeudi 27 mai 2021.

Pour information la commission se réunit en juin pour définir les actions du second semestre 2021.

**Pour la commission solidarité
Valérie Malaval**

Budget communal



Le Conseil Municipal réuni en date du 8 avril 2021 a voté le compte administratif 2020 qui, toutes sections confondues, fait apparaître un excédent de 372 660 €, résultat en conformité avec le compte de gestion qui retrace les écritures du receveur municipal. Si ces documents reprennent avec exhaustivité toutes les opérations financières de la commune pendant l'année écoulée, le vote du budget primitif qui a suivi représente un acte politique qui implique l'avenir de la commune.

Cet avenir se traduit par une action forte de maîtrise des dépenses de la section de

fonctionnement accompagnée de la création d'une capacité d'autofinancement suffisante dans le but de développer une politique de création d'infrastructures nécessaires qui répond aux besoins de la collectivité sans par ailleurs allourdir la charge de la dette.

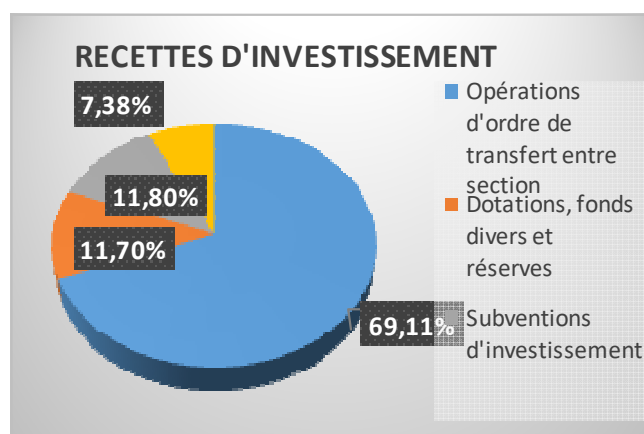
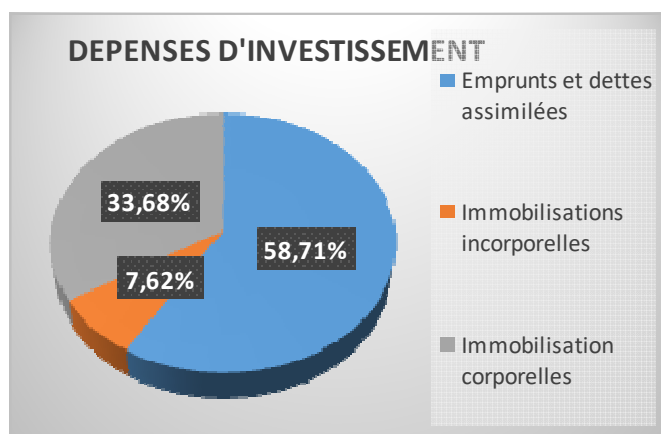
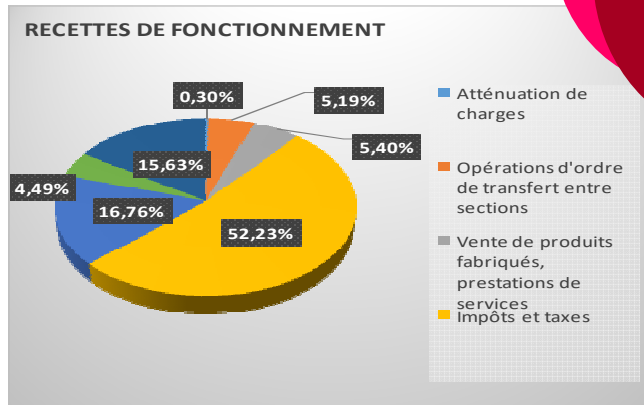
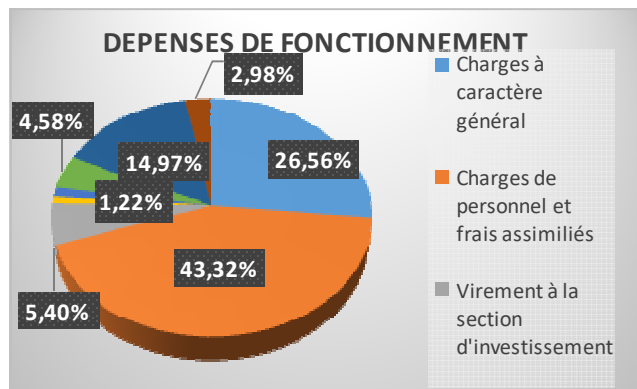
Dans ce cadre, une optimisation fiscale de deux points est actée et elle se situe dans un contexte d'évolution du mode d'imposition avec la suppression de la taxe d'habitation pour les deux tiers de la population et le transfert de la taxe foncière départementale en totalité aux finances communales. Les travaux réalisés sur l'exercice

comptable notamment ceux du chemin du Puits d'Avril seront donc autofinancés sans recours à l'emprunt. La Société SPL AGATE établit un projet d'aménagement global du village et une hiérarchisation des travaux sera effectuée en fonction des nécessités.

La courbe de la dette jointe dans le tableau en annexe traduit le désendettement de la commune et donc les possibilités d'investissement qui en découlent pour l'avenir.

**Christian RODIER
Conseiller délégué aux
finances**

Budget communal prévisionnel 2021



DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	165 701,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	270 250,00 €
Virement à la section d'investissement	33 702,00 €
Dépenses imprévues	6 000,00 €
Atténuation de produits	7 610,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 549,00 €
Autres charges de gestion courante	93 410,00 €
Charges financières	18 600,00 €
Charges exceptionnelles	51 662,00 €
TOTAL	675 484,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Atténuation de charges	2 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00 €
Vente de produits fabriqués, prestations de services	36 446,00 €
Impôts et taxes	352 400,00 €
Dotations, subventions et participations	113 100,00 €
Autres produits de gestion courante	30 300,00 €
Excedents antérieurs reportés	105 438,00 €
Produits exceptionnels	800,00 €
TOTAL	675 484,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT	
Emprunts et dettes assimilées	227 000,00 €
Immobilisations incorporelles	29 450,00 €
Immobilisation corporelles	130 215,00 €
TOTAL	386 665,00 €

RECETTES INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre de transfert entre section	267 222,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	45 259,00 €
Subventions d'investissement	45 635,00 €
Amortissements	28 549,00 €
TOTAL	386 665,00 €

ANNEES	Montant du remboursement (Emprunts contractés à ce jour)
2021	58 501,87 €
2022	58 310,87 €
2023	60 052,78 €
2024	61 853,73 €
2025	57 819,01 €
2026	59 560,35 €
2027	61 361,17 €
2028	16 375,84 €



TRAVAUX

Travaux d'aménagement voirie :

La résidence rue du Jeu de Boules étant terminée et afin d'en faciliter son accès, une voirie vient d'être créée ainsi que le prolongement de la promenade piétonne longeant le ruisseau du Jeu de boules.



Création du nouveau parking rue du Jeu de Boules :

En vue du futur quartier Condamine 20 places de parking sont en cours de réalisation..



Travaux foyer communal :

Les services techniques de Saint Côme et Maruéjols ont mis à profit la période de confinement.

Même si le foyer était accessible uniquement aux enfants de l'école de la Condamine, le wc handicapé a été rénové avec le talent qu'on leur connaît.



TRAVAUX

Travaux Condamine :

Compte tenu du projet d'aménagement sur la Condamine et dans l'attente des travaux prévus par la Société Un Toit pour Tous, il a été mis en place fin mars des rochers pour fermer l'accès au bout de la rue du Grand Jardin .



Travaux Créon :

L'association « Les Amis du Moulin » embellit le sud de l'espace Créon.



La municipalité accompagne un administré pour un raccordement fibre :



Gestes éco Citoyens



Le compost, c'est simple et écologique !

Trier et recycler chez soi tous les déchets biodégradables de la maison et une partie des déchets verts, permet de valoriser jusqu'à 30 % du poids de sa poubelle, protège l'environnement et réduit le coût de traitement des ordures ménagères.

L'Agglo met à disposition des **composteurs individuels** pour les particuliers disposant d'un jardin et résidant sur le territoire de Nîmes Métropole, au prix préférentiel de 20 €.

La demande peut être faite auprès de la Mairie.

Nouveau ! Le lombricompostage : une solution de compost très « vers »

Mieux que le compostage, le lombricompostage !

Idéal pour les petites quantités de déchets et pour les lieux de vie plus citadins, le lombricomposteur vous permettra de transformer vos déchets en toute simplicité et de façon totalement écologique en un amendement très riche pour vos plantes.

Méthode de transformation des déchets organiques en engrais naturel, 100% écologique.

Simple et efficace il permet de recycler les déchets organiques dans le lombricomposteur, sans phénomène de fermentation et donc sans odeur nauséabonde.



Ce bac rempli de vers composteurs et non des lombrics du jardin, doit toujours être maintenu dans un environnement humide, entre 15° et 25° C.

S'il est posé à l'extérieur, protégez-le en période de gel.

Comme pour le compostage traditionnel, le lombricompostage se fait à partir de vos déchets ménagers.

Les restes de viande et les déchets trop acides du type agrume, ne pourront être utilisés.

Cécile Triouleyre,
adjointe à l'urbanisme

L'école de mon enfance - Suite et fin de la 1ère partie



Les Chardonnerets en cage.

... Pour rassurer les mères, la directrice fit visiter la classe des grands, puis celle des petits où pendant quatre ans, nous allions nous sauver de l'analphabétisme. Quand les cinq nouveaux furent installés dans la rangée près du poêle, les mères émues par cette première séparation disparurent derrière la porte du couloir. Notre solitude fut de courte durée, nos compagnons d'étude firent leur entrée en rang et en silence, avant de s'asseoir à leurs bancs au signal du maître. Première leçon silencieuse de discipline. Après un jour d'acclimatation et la découverte des toilettes sous la conduite d'une aînée, sitôt le lendemain, nous abordions l'apprentissage de l'écrit. Armés d'un crayon et sur des feuilles de papier à petits carreaux, nous tracions des barres verticales, les uns en reniflant, les autres en tirant la langue. Avec des corrections évoluant de la patience brève à l'humiliation, à Toussaint nos pages avaient l'ordonnance sévère des grilles de la cour. Avec la même rigueur, l'apprentissage des ronds connut le succès avant Noël. Dès le deuxième trimestre nous découvrions les voyelles et les chiffres simples. Suivant les humeurs de notre Mentor, surtout en fin de semaine, lorsque l'enfermement le rendait nerveusement pince-oreilles, son antidote nous offrait une séance de peinture à l'eau répandue à égalité sur le papier et sur nos blouses. Plus serein, il nous apprenait des chansons enfantines, où les mauvais chanteurs remplissaient la mare aux canards. Le temps avançant, Pâques et Pentecôte étaient loin lorsqu'arrivèrent les grandes vacances.



Celles-ci par tradition, commençaient le treize juillet au soir, juste la veille de la Fête Nationale. C'est ainsi qu'à la sortie de l'école, nous avions longuement traversé la place, au milieu des préparatifs du banquet républicain célébrant à la nuit, la Liberté retrouvée après cinq ans de férule nazie. Première contradiction dans nos jeunes têtes en ces temps de liesse générale, nous n'étions pas conviés aux festivités nocturnes, et nous connaissions nos premières restrictions de liberté. C'en était fini des va-et-vient de la maison à l'école, et des retrouvailles dans la cour et en classe. Trop jeunes pour courir dans le village et ses alentours, nous étions maintenus à la maison. Nos seules sorties, avec nos mères, nous conduisaient à l'épicerie ou au marchand de légumes qui s'annonçait avec sa trompette, ce qui ravissait nos oreilles. Profitant de la liberté de parole retrouvée, les commères délivrées des conversations prudentes à mi-voix, prolongeaient les retrouvailles et nous aussi. A l'écart sous les ormeaux centenaires, plantés par nos aïeux sous la Révolution, nous discussions de l'école, fiers de notre savoir tout neuf, et faisons des projets pour la fête votive renaissante, annoncée par nos parents. Hélas ! De la fête nous n'en avons perçu que les cris et les rengaines d'avant-guerre distillées par un orchestre local encore désaccordé. Regroupés sous la vigilance d'une grand-mère, nous contestions notre absence de ces réjouissances républicaines qui rendaient à nos parents, le retour à des bals sans censures. Pire encore, trop intrépides, nous étions interdits de cave pendant les vendanges. L'annonce de la rentrée nous rendait, enfin, l'espoir d'une liberté de mouvement.

Jean-Claude Crouzet-Verrieux

(Suite dans le prochain Mouressipe)

RESTAURANT L'OLEA A MARUEJOLS

Alan et Elodie CHAPPET vous accueillent dans leur restaurant bistrannique situé au 95 route Porte Vaunage à Saint Côme et Maruejols et situé au cœur d'une exploitation oléicole.

Alan CHAPPET a plus de vingt ans d'expérience en matière de cuisine et de restauration.

À la carte s'affiche un joli parcours qui l'a formé à devenir un vrai professionnel. De son apprentissage à l'ouverture aujourd'hui de son premier restaurant, il a ainsi travaillé avec **Christian Tetedoe, Les frères Troisgros, Guy Savoy, Laurent Petit, Pierre Gagnaire entre autres.**

La bistronomie allie l'esprit bistrot à la gastronomie.

On y trouve la convivialité du Bouchon Lyonnais, mais avec des plats de grande qualité culinaire servis en portions moins grandes.

De ce fait, les prix sont plus abordables que dans la grande gastronomie de façon à être accessibles à une clientèle plus étendue.

Dans ce concept bistrannique qu'a choisi d'adopter L'OLEA, la cuisine sera également inventive.

Les plats sont revisités avec une touche de modernité.

On privilégie les produits bons, sains et simples car notre volonté est de travailler proprement, et autant que possible avec des produits majoritairement bio, frais, naturels et de proximité.

Axé sur une cuisine de saison, le restaurant bistrannique L'OLEA qui peut accueillir une vingtaine de couverts, se fournit donc en produits locaux et régionaux, en provenance **de Clarensac pour les fruits et les légumes, de Caveirac pour la viande et la volaille, du Grau du Roi pour le poisson, de Vauvert pour les fromages, de la Vaunage, du Pic Saint-Loup et des Costières de Nîmes pour le vin principalement bio, du moulin à huile paternel appartenant en ce qui concerne l'huile d'olive.**

La volonté du maître des lieux est de recevoir sa clientèle dans un cadre aussi qualitatif que sa cuisine, en rapport direct avec la nature. Sur la terrasse du restaurant, on se retrouve face à l'olivieraie toute proche et à un horizon délimité uniquement par un paysage préservé.



Alan et Elodie CHAPPET

Réservations au 09.86.25.10.88.

Saint Côme et Maruéjols, aux terres fertiles en saveurs et en produits de luxe, est depuis longtemps un terreau de magiciens culinaires et de bonnes chairs. Après le restaurant « **La Vaunage** » étoilé au guide Michelin, le chef pâtissier **René SOULIER**, sympathique Saint Cômolois, créateur entre autre du célèbre pavé Nîmois, **le producteur de foie gras**, et **Claude RODIER**, ce grand chef reconnu aujourd'hui aux USA pour sa promotion de la cuisine française ; c'est un grand honneur que nous font **Alan CHAPPET et Elodie** en ouvrant leur bistrannique sur notre territoire, dans ce quartier idyllique de Maruéjols, au sein de l'ancienne cave Buhler.

Bon vent à cette jeune entreprise, recevez tous nos vœux de réussite et de prospérité.

Votre Maire Michel VERDIER

INFOS PRATIQUES : APPLICATION COMM'UNE ACTU



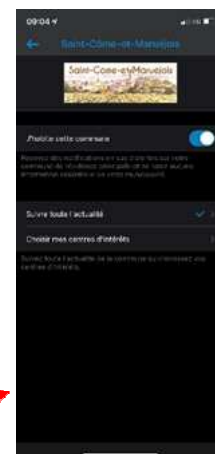
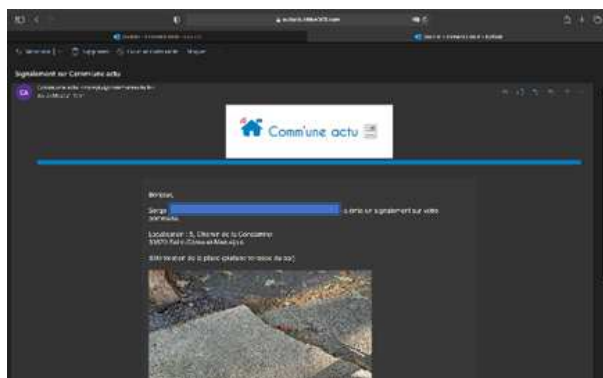
1- En ouvrant l'application la page « Mes actus » s'affiche.



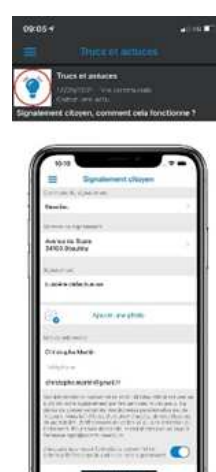
2- En appuyant sur les trois traits bleus en haut à gauche le menu apparaît.



3- Vous avez la possibilité de signaler à la mairie tout problème découvert sur la commune, avec photo si désiré. Ce signalement n'apparaît pas sur l'application mais le référent local reçoit un mail.



4- « Mes abonnements » vous permet de choisir la ou les communes que vous souhaitez suivre ; il faut sélectionner chaque commune pour définir vos choix.



5- Cette page « Trucs et astuces » propose plusieurs informations pour améliorer votre connaissance de l'application.



6- Des mises à jour sont proposées régulièrement ; il faut retrouver le service de téléchargement des applications de votre mobile pour les réaliser.

BUS : ligne 52

Du nouveau dans les transports !



Depuis le remaniement des transports avec l'arrivée des TAC (taxis à la demande), nous travaillons avec la direction de Nîmes Métropole afin d'améliorer ce service sur notre commune.

A notre demande, les TAC ont été supprimés.

Pendant les périodes scolaires, le transport des usagers est assuré par la ligne Tempo des lycéens. **En hors scolaire, la ligne 52 assure le ramassage depuis Maruéjols jusqu'à Nîmes, gare T2 Laennec.**

C'est cette ligne 52 qui s'améliore !

En effet, à compter du **1^{er} juillet** les bus de grande capacité vont être supprimés et remplacés par des **navettes 15 places** qui laisseront les usagers au rond-point de Langlade, arrêt Font Barin.

Cela vous permettra d'accéder à Nîmes centre via la gare routière sans passer par Laennec. Pratique aussi, pour faire vos courses au supermarché de Langlade... 🚗

Une étude est en cours pour garder ce type de navette pendant la période scolaire.

Ceci nous paraît une avancée importante, car, dès fin 2022, la ligne T2 sera terminée et devra par le biais de voies dédiées arriver jusqu'à Saint Dionisy.

Nîmes Métropole est en train, aussi, d'acquérir des parcelles afin de réaliser un parking relais.

Je remercie les conseillers municipaux qui ont travaillé sur ce sujet. Un grand merci aussi, à la direction des transports de Nîmes Métropole d'avoir été à notre écoute et pour leur patience.

Votre Maire Michel VERDIER

Vous trouverez les nouveaux horaires à compter du 1^{er} juillet 2021 sur tangobus.fr

INFORMATION :

A ceux qui m'interpellent concernant les travaux de la commune de Maruéjols, je rappelle que la commune de Maruéjols en vaunage a été rattachée à Saint Côme en 1818.

Les conseils municipaux que j'ai l'honneur de présider depuis 2014, et probablement les conseils municipaux antérieurs, ont toujours réalisé leurs investissements en fonction des finances mais aussi en fonction des priorités.

Durant le dernier mandat des travaux pour un montant de 300000 € ont été réalisés sur le hameau de Maruéjols.

A ceux qui pensent que le maire favoriserait les aménagements de certains quartiers au détriment du hameau, à ces personnes-là, démagogues et réactionnaires, je leur dis qu'ils se trompent.

Libre à chacun de penser ce qu'il souhaite mais en aucun cas le Maire, ni aucun élu ou responsable d'association doit être le réceptacle d'insultes d'individu énervé et mal poli....

Le conseil municipal, lui, œuvre pour l'intérêt général de notre territoire...

Mon bureau ainsi que le bureau des adjoints vous sont ouverts à tous et nous nous devons, comme nous l'avons toujours fait, de vous recevoir dans le dialogue et le respect de la démocratie.

**Votre Maire
Michel VERDIER**

Un point travaux pour le hameau de Maruéjols est prévu le 2 octobre prochain à 19 heures (lieu à définir).

NOUVEAU

Cette année, l'abonnement Pass Scolaire se renouvelle exclusivement en ligne pour plus de simplicité !

Comment faire ?

Rien de plus simple !

Je conserve ma carte **BANG** et en quelques clics le tour est joué :

- 1 Je me connecte sur tangobus.fr
- 2 Je crée mon compte sur la nouvelle boutique
- 3 J'ajoute à mon panier le Pass Scolaire
- 4 Je valide mon paiement

Mon abonnement se charge automatiquement sur ma carte

Lors de mon prochain voyage sur le réseau, je présente ma carte 5 secondes devant le validateur pour activer mon abonnement. Si je ne me présente pas sur la ligne choisie avant la saison scolaire, mon abonnement sera chargé dès la mise en service de la ligne.

Je suis nouveau client du réseau TANGO et je ne possède pas de carte BANG ?

Je remplis ma photo d'identité, mon espace d'identité, ainsi que mon justificatif de scolarité si j'ai plus de 16 ans.

Je me connecte sur tangobus.fr

Je commande ma carte en remplissant :

- 1 le formulaire en ligne et en joignant les justificatifs demandés
- 2 Je reçois ma carte à domicile tous 10 jours
- 3 Je me connecte à mon espace personnel pour acheter mon abonnement scolaire

Je me rends à la boutique TANGO (38 rue Régner) avec ma photo d'identité et une photo d'identité récente, une nouvelle carte me sera délivrée moyennant des frais de dossier d'un montant de 10 €.

Notre service clientèle est à votre disposition pour répondre à toutes questions ou situations particulières au 0 970 818 638 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h.

RENTREE 2021

VOS ABONNEMENTS BUS UNIQUEMENT EN LIGNE

RENDRE-VOUS SUR l'e-boutique

nîmes métropole

Tango!

INFOS : tangobus.fr 0 970 818 638

Etat civil



Association Gardoise d'Assistance aux Sinistrés des Sécheresses
Grand Rue, Mairie de Calvisson, 30420 CALVISSON

Email: agass30@gmail.com Portable: 06 78 69 90 43

AGASS / CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE 2020

En juin 2021, votre mairie va déposer une demande communale de reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2020 au Ministère de l'Intérieur au sein duquel siègera une Commission Interministérielle qui, au vu du rapport Météo France, prendra alors la décision d'un arrêté ministériel, en décidant soit d'une acceptation soit d'un refus de reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse 2020 pour votre commune.

Cet arrêté paraîtra au Journal Officiel dans les mois qui suivront ou l'année prochaine. Vous en serez informés par votre mairie et par notre association AGASS.

En cas de réponse positive, vous aurez 10 jours ouvrés, à partir de la date de parution de l'arrêté au Journal Officiel, pour envoyer votre déclaration de sinistre par lettre en recommandé avec accusé réception à votre assurance (les adhérents de l'AGASS, à jour de cotisation, recevront aussitôt un modèle de déclaration de sinistre pour leur assureur).

Notre association vous préviendra personnellement (par téléphone et par email) car très souvent les arrêtés paraissent le samedi ou le dimanche, ce qui fait un gain de temps, les mairies étant fermées le week-end.

Aussi, si vous partez en vacances, n'oubliez pas d'emporter votre contrat d'assurance et de nous prévenir de vos nouvelles coordonnées pour vous joindre.

En cas de réponse négative, nous vous tiendrons informés et il faudra renouveler votre demande à votre mairie pour l'année prochaine c'est-à-dire en 2022.

Pour les retardataires, il est urgent de s'inscrire en mairie.

Si vous avez des questions concernant cette procédure, je suis joignable au 06 78 69 90 43, agass30420@gmail.com.

Bien cordialement,
La Présidente, Daniela RODIER



RECHERCHE VENDANGEURS

Entre le 15 août et le 15 septembre pour travailler de 07h00 à 12h00.

Contact : Monsieur Alain ALLIER 06.88.10.59.47.



Vous êtes propriétaire

Vous faites de la location meublée sur

Saint Côme et Maruéjols.

Inscrivez-vous en Mairie.

Nous avons des demandes.



Sasha LAUNE le 03/01/2021

Najma THOMAS ORTEGA le
04/02/2021

Maëly MONCHAUD le 02/03/2021

Malonn CHAPPET le 17/03/2021



GUIRAUD née DURAND Ginette le
03/02/2021

VALLAT née SERIEYS Josette le
19/04/2021

LUBREZ Bernard le 26/04/2021

RAPPEL :

Votre container poubelle doit être sorti la veille au soir du jour de collecte et rentré après le ramassage effectué afin de ne pas générer de nuisances.



MAIRIE SAINT COME ET MARUEJOLS

1 Place de la mairie

30870 Saint Côme et
Maruéjols

Tel : 04.30.06.52.80

Fax : 04.30.06.52.81

Mail : mairie@st-come-et-maruejols.fr

Retrouvez toute l'actualité de notre commune sur
www.facebook.com/Mairie-Saint-Côme-et-Maruéjols

www.communeactu.fr

ou sur notre site internet

www.st-come-et-maruejols.fr



Accueil secrétariat



Lundi au Vendredi

8h00 - 13h00

(De 8h00 à 12h00 du lundi au vendredi
pendant la durée de la crise sanitaire)

Fermeture le Mercredi

Horaires vacances scolaires : 8h00 - 12h00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Mémento

Déchets ménagers

les mardi et vendredi matin

Déchets valorisables

le mercredi matin

Encombrants

Prendre rendez-vous à la
mairie

Horaires de la déchetterie

Du lundi au dimanche :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Accès réservé aux particuliers le
week-end (samedi et dimanche).
Déchetterie ouverte toute l'année
sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai
et 25 décembre
Pour les particuliers badge
magnétique gratuit obligatoire

MISSION LOCALE JEUNES

(moins de 25 ans) tous les
mardis après-midi
Salle Marcel Aigon à Clarensac
Viviane BONAMI :
04.66.81.64.69

ASSISTANTES SOCIALES

M^{mes} COURBAUD, GOMEZ et
BARET
CMS St-Geniès de Malgoirès
04.66.02.13.60

ASSISTANTES MATERNELLES

Christel BOUCARD
06.16.30.11.16
Laure TOQUEBEUF
06.18.93.87.03

Mentions Légales

Directeur de publication

Michel VERDIER

Comité de rédaction

Dominique AIRAL

Emmerick BRUIN

Nicole DELALAIN

Serge DURAND

Charline GAUDIN

Christophe OLIVET

Cyril THOMAS

Gérard RATIER

Mise en page

Nathalie SOLER

Photos

Mairie

Comité de relecture

Dominique AIRAL

Nicole DELALAIN

Anne-Marie BINTZ